

# 48<sup>th</sup> European Team Championships

Warsaw/Poland: 12.08.2006 - 26.08.2006

**Sélection:** 28./29.01. et / und 18./19.03.2006  
**Délai d'inscription:** 31.12.2005, FSB, Klarastrasse 3, 8008 Zürich

## 1. Modalités

Les candidats s'inscrivent par équipes de six joueurs. Si une paire de l'équipe ne joue pas au moins 50 % de l'ensemble des donnes jouées pendant les épreuves de sélection, ainsi que au moins 50% des donnes de la finale, cette paire ne sera pas qualifiée pour l'épreuve.

Des inscriptions par équipes de quatre joueurs sont également admises. Dans ce cas toutefois, si une telle équipe devait remporter les épreuves de sélection, le choix de la troisième paire se ferait d'entente avec la Commission technique et de préférence parmi celles constituant l'équipe finaliste.

Les épreuves de sélection se déroulent, suivant le nombre d'équipes inscrites, en deux, trois ou quatre week-ends pendant lesquels 120 à 128 donnes par week-end sont jouées (minimum quatre rencontres par week-end).

## 2. Admission aux épreuves de sélection par équipes Open, Dames et Seniors

- ne sont admis à s'inscrire aux épreuves de sélection que les joueurs et joueuses classés Maître national ou 1ère série avec au moins un total de 50 points d'expert par joueur au dernier classement de la FSB (le classement en 1ère série est suffisant pour les épreuves Seniors).
- la commission technique peut autoriser la participation de joueurs ne remplissant pas la condition a), si leur qualification est jugée évidente ou positive pour le bridge national.
- les joueurs étrangers remplissant les critères a) ou b) sont autorisés à participer à ces épreuves de sélection pour autant qu'ils remplissent les trois conditions suivantes:
  - titulaires du Permis C ou faisant partie des joueurs agréés par la F.S.B. (concerne les titulaires des autres Permis),
  - membres de la F.S.B. depuis au moins deux ans avant la date des épreuves de sélection,
  - n'ayant pas représenté un autre pays dans une compétition organisée par la WBF ou EBL depuis au moins deux ans et six mois avant la date de la compétition pour laquelle sont organisées ces épreuves de sélection.
- la commission technique peut refuser la participation de joueurs ou équipes répondant aux critères ci-dessus sans en justifier les motifs.
- finance d'inscription:  
Open et Dames: Fr. 500.00 par équipes de quatre, Fr. 100.00 par joueur supplémentaire;  
Seniors: Fr. 250.00 par équipes de quatre, Fr. 50.00 par joueur supplémentaire.

## 3. Indemnités

- Les frais d'inscription des équipes représentatives sont à la charge de la FSB.
- Les équipes représentatives ne seront indemnisées que s'ils terminent les championnats d'Europe avec une moyenne égale ou supérieure à 13.5 VP, le capitaine non-joueur pour l'équipe Open et Dames recevra l'indemnité indépendamment du résultat.
- Chacun des 6 joueurs (4 joueurs seulement pour les Seniors) faisant partie des équipes représentatives remplissant la condition de résultat précédente recevront une indemnité journalière de Fr. 100.00 par jour de compétition effectif et une indemnité jusqu'à Fr. 500.00 pour le voyage (Fr. 50.00 pour les Seniors par jour de compétition effectif et une indemnité jusqu'à Fr. 250.00 pour le voyage).
- La F.S.B. participe pour Fr. 80.00 par jour aux frais du scorer (seulement pour les équipes Open et Dames).
- Le Comité de la F.S.B. peut changer le montant des indemnités ou attribuer des primes de résultat selon son budget et selon le nombre d'équipes représentatives.

Les informations détaillées pour Varsovie : [www.eurobridge.org](http://www.eurobridge.org)

---